

Bilan sécurité 2023*

Toujours un inquiétant relâchement des comportements : 181 tués, dont 1 agent en intervention, sur les autoroutes concédées

⇒ **Le réseau autoroutier reste le plus sûr ; l'année 2023 enregistre une baisse sensible du nombre de tués avec 181 décès, soit 7 de moins qu'en 2022.**

⇒ **2023, une nouvelle fois un bilan dramatique pour la sécurité des personnels en intervention : 2 agents ont perdu la vie, dont 1 agent des sociétés d'autoroutes et 1 agent de la DIR Atlantique**

181 personnes ont été tuées sur le réseau autoroutier en 2023, soit 7 de moins qu'au cours de l'année 2022. Cependant, rapportée au trafic, l'année 2023 reste dans la tendance observée depuis quinze ans avec 1,5 accident par milliard de km parcourus et un nombre de tués toujours deux fois moins important qu'il y a une vingtaine d'années.

Le réseau autoroutier reste 5 fois plus sûr que le réseau routier national grâce aux actions des sociétés d'autoroutes qui assurent en permanence d'excellentes conditions de circulation et mettent en avant les bons comportements auprès des conducteurs.

Le bilan sécurité 2023 montre aussi des évolutions inquiétantes des comportements des conducteurs. En 2023, la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments au volant est la première cause d'accidents mortels (31%) devant la vitesse excessive (19%), suivie par la présence de piétons (18%), puis les manœuvres dangereuses – dont l'inexpérience et le non-respect des interdistances – (17%), les distracteurs (15%) et la somnolence au volant (13%).

Un nombre de tués toujours préoccupant en 2023

Après la fin des restrictions sanitaires et le retour à des trafics normaux, les statistiques observées sur autoroutes confirment une altération du niveau de sécurité. L'année 2023 comptabilise 163 accidents mortels (vs 167 en 2022) et **181 tués contre 188 en 2022.**

Le facteur « Alcool, drogues et médicaments » reste la première cause d'accidents mortels

En 2023, le facteur « Alcool, drogues et médicaments » est la première cause d'accidents mortels (31%). Les jeunes conducteurs sont surreprésentés : **4 conducteurs sur 10 à l'origine de ces accidents ont moins de 35 ans.** 55% de ces accidents surviennent entre 21h et 6h du matin et 43% se produisent le week-end. De plus, on constate que plus d'**1 conducteur alcoolisé sur 2 présente une alcoolémie supérieure ou égale à 1,2 g/l de sang**, alors que la limite légale est de 0,5 g/l de sang.

La « Vitesse excessive » est responsable de 19% des accidents mortels

Le facteur « Vitesse excessive » concerne le plus souvent les accidents se produisant la nuit. Même si une stabilité est globalement constatée depuis 2007, une tendance à la hausse semble s'amorcer depuis 2019. **Les conducteurs de moins de 35 ans sont à l'origine d'1 accident mortel sur 2.**

La « Présence de piétons » représente 18% des accidents mortels

En 2023, le nombre d'accidents mortels impliquant des piétons reste élevé (18%). Il peut s'agir de piétons sortant d'un véhicule en panne ou accidenté (62%), mais également de piétons provenant de l'extérieur et traversant les voies (25%). 3 piétons sur 4 sont tués alors qu'ils se trouvaient sur les voies.

Les « Manœuvres dangereuses » représentent 17% des accidents mortels

Pour la deuxième année consécutive, ce facteur continue d'augmenter avec 17% en 2023 (10% en 2021). **Les conducteurs adoptent une conduite plus dangereuse et plus agressive** : 1 accident sur 6 est dû à une manœuvre dangereuse et 3 accidents sur 4 impliquent au moins deux véhicules voire plus.

Le facteur « Inattention » en lien direct avec l'usage des équipements embarqués

Le facteur « Inattention » intervient dans 15% des accidents mortels en 2023. **L'utilisation des distracteurs au volant (smartphones, tablettes, GPS...) reste plus importante lors des déplacements domicile/travail.**

On peut craindre que le facteur lié à l'inattention au volant continue d'augmenter dans les prochaines années avec la multiplication des équipements embarqués et des services qu'ils proposent.

La « Somnolence et fatigue » : tous les conducteurs sont concernés

Le facteur « Somnolence et fatigue » reste un facteur important pour l'année 2023, car il intervient dans 13% des accidents mortels. Le risque est particulièrement élevé entre 1h et 9h du matin avec 1 accident mortel sur 2. **Le créneau 5h/8h concentre à lui seul 24% des accidents.** Les campagnes de prévention, menées depuis plus d'une quinzaine d'années par les sociétés d'autoroutes et l'ASFA pour alerter sur ce facteur, ont contribué à en réduire progressivement l'importance dans les accidents mortels.

Sur les cinq dernières années, les facteurs « Alcool, drogues et médicaments » et « Somnolence et fatigue » sont présents dans près d'1 accident mortel sur 2.

La sécurité des personnels en intervention sur le réseau concédé

En 2023, encore un accident dramatique a endeuillé les équipes des sociétés d'autoroutes et l'ensemble de notre secteur

- Le 20 novembre, un automobiliste a percuté un collaborateur de la société Sapn alors qu'il intervenait sur l'autoroute A29.

- Nos collègues gestionnaires de réseaux routiers ont également déploré la perte d'un agent de la DIR Atlantique, survenu le 22 mai sur la RN11. À la fin d'une intervention sur un poids lourd en panne, un véhicule a pénétré le balisage et est venu le percuter.

Le début d'année 2024 a été marqué par un nouvel accident dramatique. Le 3 mars, une voiture folle a tué un agent autoroutier sur l'autoroute A8 (réseau Escota) et blessé quatre autres intervenants autoroutiers, dont deux grièvement.

La sécurité des équipes en intervention est la priorité des sociétés d'autoroutes. Malgré toutes les mesures d'exploitation et les matériels de protection qui sont mis en place, le bilan 2023 des accidents du personnel est inquiétant avec **144 accidents, au cours desquels 22 salariés ont été blessés, dont 8 heurtés directement par un véhicule en circulation sur l'autoroute.** Même si l'année 2023 enregistre une très légère baisse des accidents des équipes en intervention sur les autoroutes concédées (-15%), le bilan matériel reste lui aussi préoccupant : 42 FLR (Flèches Lumineuses de Rabattement), 33 FLU (Flèches Lumineuses d'Urgence), 36 fourgons et 30 autres véhicules d'intervention ont été heurtés (9 dépanneuses, 9 saleuses, 8 véhicules légers, 3 motos et 1 poids lourd).

En France comme à l'étranger, aucun réseau, aucun intervenant n'est épargné. Face à cette situation dramatique et inquiétante, les sociétés d'autoroutes mènent sans relâche des actions pour lutter contre tous les comportements des usagers mettant les agents en danger, en particulier l'hypovigilance et l'usage du téléphone au volant.

Des actions de sensibilisation

En cette période de départs en vacances, l'ASFA et les sociétés d'autoroutes renouvellent leurs messages de prudence et de vigilance pour préserver au maximum la sécurité des femmes et hommes en intervention en rappelant l'importance vitale de la règle du « **corridor de sécurité** » qui protège la vie des agents à l'approche des zones d'intervention. Cette règle impose aux conducteurs de se déporter sur la voie de gauche à l'approche d'un véhicule stationné sur la bande d'arrêt d'urgence. Le non-respect de ce « corridor » est sanctionné par une contravention de 4^{ème} classe et une amende forfaitaire de 135 €.

Par ailleurs, les sociétés d'autoroutes mènent, tout au long de cet été, de nombreuses opérations de sensibilisation à la sécurité des agents. Toutes les opérations menées par les sociétés d'autoroutes et l'ASFA sont relayées sur les réseaux sociaux.

* La méthodologie d'analyse des facteurs d'accidents : chaque accident mortel survenu sur le réseau autoroutier concédé fait l'objet d'un travail d'enquête approfondi par les experts des sociétés d'autoroutes et de l'ASFA. À partir des relevés des sociétés d'autoroutes et des procès-verbaux établis par les forces de l'ordre, les résultats de cette analyse sont publiés dans un bilan tous les ans.

** Inscrite dans le Code de la route depuis 2018.

Sources disponibles : Bilan sécurité du personnel en intervention 2023 : <https://tinyurl.com/trjkh7r> - Bilan des accidents mortels 2023 : <https://tinyurl.com/4tru8baa>

CONTACTS PRESSE

ASFA – Sandra GUILLOU – 06 87 71 53 29 | sandra.guillou@autoroutes.fr